

FORMATION LECTURE DE PLANS, MARQUAGE & PIQUETAGE DE RESEAUX

DURÉE DE LA FORMATION	7 heures sur 1 jour	NOMBRE MINI / MAXI	1 stagiaire / 10 stagiaires
OBJECTIF PÉDAGOGIQUE	A l'issue de la formation, vous serez capable d'appliquer la réglementation anti-endommagement pour savoir lire et interpréter des plans des DICT, ainsi que réaliser le marquage & piquetage d'un chantier dans le respect des obligations réglementaires.		
PUBLIC CONCERNÉ	Toute personne assurant l'encadrement ou participant à des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens.		
PRÉREQUIS NÉCESSAIRES	Parler français (ou présence d'un traducteur) & être titulaire de l'AIPR.		
PROGRAMME PÉDAGOGIQUE	• La réforme anti-endommagement • Les différents réseaux enterrés & aériens • La classe de précision des plans (A, B ou C) • Les investigations complémentaires • La lecture des récépissés de DICT – CERFA N°14435.03 • La réglementation des lectures de plans en réponse aux DT_DICT • Le marquage-piquetage • Le marquage des affleurants • Le marquage des réseaux enterrés • Le compte rendu de marquage-piquetage • Lecture de plans PARTIE PRATIQUE (Après-midi) : • Réalisation de marquage-piquetage en réponse aux DICT • Etablissement d'un procès-verbal de marquage-piquetage		
EQUIPE PÉDAGOGIQUE	Formée en prévention, Expérimentée dans le domaine & certifié AIPR Concepteur		
TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES	Cours théoriques – Études de cas – Exercices participatifs – Cas pratiques		
OUTILS PÉDAGOGIQUES	Ordinateur & Vidéoprojecteur – Documents, Photos & Vidéos – Paperboard – Caisson d'entraînement		
ÉQUIPEMENTS DES STAGIAIRES	Casque, lunettes, tenue de travail, chaussures, gants		
MODALITÉS DE SUIVI D'EXÉCUTION, D'APPRÉCIATION, D'ÉVALUATION, & DE SATISFACTION	Émargement des participants par demi-journée Evaluation des acquis théoriques & pratiques tout au long de la formation Contrôle des connaissances par QCM en fin de formation Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation		
FORMATION CERTIFIANTE	NON – Attestation de formation individuelle		
NATURE DE L'ACTION	Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des compétences		
MODALITÉS DE FINANCEMENT	Entreprise – Compte Personnel de Formation (CPF) – OPCO		
TARIFS	NOUS CONTACTER – 06 23 10 02 34 – contact@fpas.fr – www.fpas.fr		
EN CAS DE BESOIN / QUESTION	F.P.A.S reste à votre disposition pour toute question éventuelle		

Pour les personnes en situation de handicap, en difficulté d'apprentissage ou en cas de singularité, contactez Johanna BRANCHE (07 89 05 63 06) pour l'étude au cas par cas de l'aménagement et l'adaptation de la formation.